Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-212200141-20260129-220126DELIB5-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

## DU 22 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-deux janvier à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

**ÉTAIENT PRESENTS :**
M. Philippe DAULY, Maire.
Mme Madeleine ABBÉ, M. Yves BRUNET, Mme Anne-Claude MORIN, Adjoints.

M. Jean-Baptiste CORDON, M Franck JOSSET, Mme Isabelle ANDRÉO, M Michel LEFEUVRE, M Michel OLÉRON, Mme Lydie RAMEZ Conseillers Municipaux.

**ÉTAIENT ABSENTS :** Mme Élise LEROY, M Yann JOUAN.

Mme Sabrina VOISIN donne procuration à M Philippe DAULY.

Secrétaire de séance : M Michel LEFEUVRE.

---

Annule et remplace la délibération du 4 septembre 2025

## Délibération 5 ÉCHANGE DE TERRAIN

Monsieur le Maire a revu Monsieur SAMPEUR concernant l'échange de terrain entre la commune et lui-même au lieu-dit « La Landelle ».
Une proposition d'échange est redéfinie Monsieur SAMPEUR accepte de prendre la parcelle ZI 17 de 5 176m² à la Landelle et un bout de la VC29 qui se trouve derrière sa maison où se trouve son assainissement individuel (partie de voirie en cours de bornage pris en charge par M SAMPEUR). La commune prend la parcelle ZI 11 de 1917m² à côté du terrain de football.

Le Conseil Municipal valide l'échange tel qu'il est indiqué et précise qu'il n'y aura aucune transaction financière.

Pour extrait conforme
le Maire
Philippe DAULY

MAIRIE DE BOURSEUL ★★ 22130 Côtes d'Armor ★★

M Michel LEFEUVRE
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire
Après l'envoi en Sous-Préfecture
De Dinan le 27 1 2026
Le Maire

MAIRIE DE BOURSEUL ★★ 22130 Côtes d'Armor ★★